

## Travaux d'élagage et d'abattage d'arbres à la pointe Merry pour des raisons de sécurité

**Magog, le 30 septembre 2020** – La Ville de Magog informe la population que, pour des raisons de sécurité, d'importants travaux d'élagage et d'abattage d'arbres auront lieu à la pointe Merry. Ces travaux débuteront au cours des prochains jours et s'échelonneront sur plusieurs années.

Cette décision a été prise à la suite d'un bilan de santé des arbres qui a été effectué par un ingénieur forestier. Le rapport recommandait que la Ville de Magog procède à l'élagage et à l'abattage des peupliers de Caroline situés à la pointe Merry. Ces arbres ont atteint leur maturité et démontrent de nombreux signes de dépérissement. Les travaux seront effectués pour assurer la sécurité des utilisateurs du parc.

Les travaux d'élagage consisteront à éliminer les branches mortes, malades, nuisibles et mal attachées. Ils permettront de prévenir les accidents et de prolonger la durée de vie des arbres de quelques années. Les travaux d'abattage, quant à eux, sont nécessaires pour les arbres jugés trop dangereux.

Ces opérations transformeront à moyen terme le paysage de la pointe Merry, mais elles sont primordiales pour la sécurité des usagers. « C'est dommage de devoir abattre des arbres aussi majestueux qui font partie intégrante du paysage de Magog. Toutefois, il a fallu s'y résoudre, puisque la sécurité des citoyens demeure notre priorité. Heureusement, nous prévoyons la plantation de nouveaux arbres pour renouveler la forêt urbaine du secteur », a affirmé M. Jacques Laurendeau, maire suppléant de la Ville de Magog.

### Agrile du frêne

L'opération d'abattage des frênes débutera progressivement cet automne pour se poursuivre au cours des prochaines années. Rappelons que, devant la propagation rapide de l'agrile du frêne, la Ville de Magog a mis en place une stratégie pour se prémunir contre l'infestation. Ainsi, la Ville a pris la décision d'éliminer graduellement les quelque 400 frênes recensés sur les terrains publics. Les arbres abattus seront éventuellement remplacés.



### Maison Merry

Prochainement, des travaux d'élagage et d'abattage seront également effectués sur le terrain de la Maison Merry. Étant donné que certains arbres sont morts ou malades, il est nécessaire d'entretenir les lieux et de les sécuriser.

La Ville de Magog invite les citoyens à faire preuve de vigilance lors des travaux en respectant les périmètres qui seront installés.

- 30 -

#### **Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

